

DOSSIER D'INSCRIPTION : CURSUS MUSIQUE, M.A.O., THEATRE

Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre

- ≥ 21 € de frais de dossier sont dus dès que cette fiche est signée, que l'élève suive ou non les cours; ils sont payables à la 1ère facture (sauf si le Conservatoire ne peut accepter l'inscription faute de place) (10,50 euros pour le 2nd élève inscrit). La 1ère facture est éditée par le Conservatoire au cours du 1er semestre de l'année scolaire 2024 2025.
- Possibilité de 2 cours à l'essai jusqu'au 29 septembre 2024.
- A partir du 30 septembre 2024, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année scolaire, même si l'élève arrête en cours d'année (sauf avis médical, mutation, déménagement)

L'ELEVE			
NOM et PRENOM (en	lettres majuscules)		
Date de Naissance		Lieu de naissar	nce
Sexe : Masculin	□ Féminin		
Si l'élève est à la char	ge de ses parents :		
Etablissement scolair	e fréquenté (nom et comr	mune) :	
Niveau scolaire à la re	entrée 2024 :		
LE(S) RESPON	SABLE(S) LEGAL	(GAUX)	
•	•	•	fesseurs, ou changements d'organisation. Par nications du Conservatoire.
	RESPONS	ABLE 1	RESPONSABLE 2
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code Postal et Commune			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
N° de portable			
Adresse mail			
Profession			
En cas de sépa	aration ou de divorce, me	erci d'indiquer qui est de l'élève mineur :	(sont) le(s) responsable(s) légal(gaux)
	☐ Responsable 1		☐ Responsable 2

LES DROITS ET LES FRAIS

Frais de dossier :

21 € de frais de dossier seront facturés par dossier présenté. Ces frais sont de 10,50 € pour le 2^{ème} élève inscrit de la même famille.

≠ Frais de Scolarité et Règlement intérieur

Les droits annuels de scolarité sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Les tarifs sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville. Sur justificatifs, en fonction des ressources et de la domiciliation, plusieurs tarifs peuvent être soumis à réduction. Cursus proposés :

Cursus Enfants

Cursus M.A.O.

> Cursus Adultes

> Cursus Musiques Actuelles

➤ Double cycle instrumental

> Cursus Musiques Traditionnelles

➤ Double cursus Musique et Danse

Comme les tarifs, le règlement intérieur de l'établissement et le règlement des études sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville.

Sur présentation de justificatifs, ils sont exemptés des droits d'inscription et de scolarité. Un sursis de paiement est consenti sur présentation de la notification conditionnelle du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires Sociales) jusqu'à l'obtention de la notification définitive de bourse, et en aucun cas, au-delà du 31 décembre de l'année en cours.

☐ Informatique et liberté: Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la scolarité et à la mise en place d'un Extranet pour le suivi du dossier pédagogique. Le destinataire des données est le Conservatoire Claude Debussy de la ville de Saint-Malo. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : conservatoire@saint-malo.fr. ou vous connecter sur IMuse

→ Droit à l'image: cela concerne les ou affichages, publications, vidéos, site internet	, , ,	ation utilisés _l	oar le Conservato	ire
J'autorise la diffusion de mon image / ou ce	lle de mon enfant (élève mineur) :	□ OUI	□ NON	
Je soussigné(e) : NOM et PRENOM				_
•	es conditions tarifaires, du règlemen te l'application, et note qu'il n'y a			
Date :	2024			
	Sianature obligat	toire :		

LA PRISE EN CHARGE DE BESOINS SPECIFIQUES

Le Conservatoire est engagé dans une démarche d'accompagnement et d'accès facilité à une pratique de la Musique, de la Danse, ou du Théâtre, pour tous. Si un élève (enfant ou adulte) est en situation de handicap, avec des besoins spécifiques, un professeur référent est disponible dans l'établissement afin de favoriser l'apprentissage et adapter, si nécessaire, le parcours de formation. Pour tous renseignements, questions ou demande de rendez-vous, contacter Maud Cavelan par mail : mcavelan@saint-malo.fr

LES PROPOSITIONS DU CONSERVATOIRE

- ✓ Sur présentation d'une attestation de scolarité d'une école de musique, agréée par l'Etat, tout élève est accueilli au niveau correspondant à son cursus.
- ✓ Test de Formation Musicale, à l'exception du cursus MAO, pour tous les nouveaux inscrits ayant déjà une pratique instrumentale. Le test a lieu le mercredi 4 septembre 2024, sur convocation.

						•	·	
	Mus	ique						
			Je veux débuter quel instrument ? -			Choix 1		
						Choix 2		
		DEBUTANT	Formation Musicale			Jour du cours	6 Horaire	
				Formation Musicale				
			Mon instrument					
	NON DEBUTANT		Discipline		Niveau	Jour du cours	s Horaires	
			Formation Musicale					
			Pratique collective (obligatoire à partir du IC3)					
ouble cursus Musique								
			Double cycle instrumental à partir du cycle II		Discipline :		Niveau :	
		Double cursus dont Musiques Actuelles à partir du cycle II						
		Double cursus Musique et Danse (remplir la fiche d'inscription danse également)						
		Piano complémentaire pour les chanteurs en cursus de cycle II, III et PC						
]	Mus	iques Actue	lles					
		•						
				Ch	oix 1			

Mon instrument

Choix 2

Discipline

Niveau

Jour du cours

Horaire

Pratique Collective

Le cursus de Musiques Actuelles comprend également une UV de MAO (Cocher page suivante le cours suivi)

Ш	wusiques i	raditionnelles						
Ma pratique instrumentale								
✓ Je choisis ce que je veux faire								
	Instrument Cours individuel							
	Pratique collective		Lundi	18h30 – 19h30	Jean Langlais	5 <u></u>		
	Suis-je un adhérent de l'association Quic en Groigne ? ☐ Oui ☐ Non							
	MAO (Atelier, L	JV ou cursus)						
✓	✓ L'entrée en cursus MAO adulte n'est pas subordonnée à un niveau musical précis.							
	PUBLIC	NIVEAU	JOUR	HORAIRE	LIEU	CHOIX		
		Premier et Second Bains MAO	Jeudi	17h – 18h				
	ENFANT	MAO 1.1	Mercredi	13h30 – 15h	lalat [
		MAO 2. 1-2		15h – 16h30	Islet Salle 3			
		ACA 1		18h30 – 20h				
	ADULTE	ACA 2	Samedi	11h – 12h30	<u> </u>			
		AMA 1 ou 2 (*)	Samedi	9h30 – 11h				
(*) une semaine sur deux								
□ Département Théâtre								
Elève dans une classe à option Théâtre au Collège Chateaubriand								
☐ 6 ^{ème} ☐ 5 ^{ème} ☐ 4 ^{ème} ☐ 3 ^{ème}								
DANS LE CURSUS (à partir de 14 ans)								
☐ Elève débutant								
	Elève non débutant (14 à 19 ans) : nombre d'années d'expérience							

Les salles portant un numéro sont sur le site de l'Islet, à la Découverte. Les salles portant le nom d'un compositeur sont sur le site des Chênes, à Paramé, ainsi que l'auditorium et la permanence.